

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 23 avril 2021

Futur plan Montagne du Gouvernement : réunion du comité de massif Pyrénées le 23 avril 2021 avec Joël Giraud, secrétaire d'État.

Joël GIRAUD, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ruralité a participé à un Comité de massif Pyrénées « exceptionnel » consacré au futur Plan montagne du Gouvernement.

Ce comité, précédé d'une réunion de travail avec les préfets des six départements du massif des Pyrénées a permis de partager les difficultés des territoires de massif et d'échanger sur les perspectives de soutien et de rebond de l'activité.

Au-delà des aides d'urgence qui ont été débloquées par le gouvernement (fonds de solidarité, aide aux exploitants des remontées mécaniques), un Plan Montagne pour une relance adaptée aux enjeux des massifs va être mis en place prochainement.

La concertation avec les acteurs des cinq massifs métropolitains a pour objet d'apporter des réponses sur mesures aux attentes des territoires.

Depuis les plans neige des années 60 et 70, dont le but était d'aménager des stations de sports d'hiver de haute montagne, il n'y avait pas eu de grand plan d'investissement dédié à la montagne.

Cette crise sanitaire aura été un révélateur et un accélérateur de tendances pour les activités touristiques de montagne. Aujourd'hui c'est de la suite, du rebond, de l'avenir à construire ensemble pour le massif des Pyrénées qu'il est question.

Ce plan d'investissement dédié au tourisme de montagne, voulu par le Premier Ministre, dont l'élaboration a été confiée à Joël GIRAUD, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ruralité et Jean-Baptiste LEMOYNE, secrétaire d'état auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères chargé du tourisme, des français de l'étranger et de la francophonie, fera l'objet d'une présentation lors d'un comité interministériel du tourisme qui devrait se tenir en mai.

Le plan montagne sera articulé autour de 3 grands axes :

- 1) Diversification et digitalisation de l'offre touristique de loisirs et de services des stations et plus globalement de la montagne

Dans un contexte de diminution de la ressource en neige et d'évolution des pratiques touristiques, la diversification de l'offre touristique est une nécessité pour aller davantage vers le tourisme 4 saisons.

- 2) Prise en compte de la dimension environnementale dans la transformation de la destination Montagne

Les effets du changement climatique sont plus forts et plus rapides en zone de montagne. La relance de l'activité touristique passera par une meilleure prise en compte du développement durable (préservation de la ressource en eau, biodiversité, mobilités...), tendance forte dans les nouvelles pratiques touristiques.

3) Rénovation/transformation du parc d'hébergements touristiques

Le parc d'hébergements touristique en montagne est majoritairement vieillissant et ne répond plus, pour partie, aux attentes de la clientèle actuelle. Un effort considérable doit être fait pour rénover et adapter le parc existant aux besoins actuels : rénovation énergétique, taille des logements, qualité des espaces publics...

Les travaux organisés dans le cadre du comité de massif des Pyrénées ont permis aux élus et acteurs de la montagne de faire part de leurs expériences et de leurs attentes pour le massif des Pyrénées.

A ce jour, concernant l'indemnisation des exploitants de remontées mécaniques, le commissariat de massif a instruit 13 dossiers ce qui représente une aide cumulée de plus de 50M€ pour les exploitants, publics ou privés, qui portent les stations du massif : Le Cambre D'Aze, Porté Puymorens, ALTISERVICE (Ft Romeu - St Lary), Val Louron, Piau Engaly, Ax, Peyragudes, Cauterets, Formiguère, Le Pic du Midi, Luz Ardiden, Gourette, La Pierre Saint Martin et les Angles font partie de cette première série de dossiers traités

« Cette rencontre avec les acteurs de la montagne a permis de riches échanges avec Monsieur le secrétaire d'État. Les professionnels des territoires de montagne, les élus du massif ont pu exprimer leurs attentes, il ne fait pas de doute que le programme montagne du gouvernement contribuera à un rebond rapide après la crise. Par ailleurs, le soutien que nous apportons aux exploitants des remontées mécaniques qui souffrent fortement de leur fermeture durant toute cette saison est déterminant. Cette décision s'inscrit dans le droit fil de l'action du Gouvernement et constituera une aide précieuse pour de nombreux territoires de montagne », Étienne Guyot.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Jennifer RIEU
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

www.occitanie.gouv.fr/communiques